

Philippe Ruchet
Avenue de la Grenade 21
1207 Genève

Genève, le 18 août 2025

Monsieur le Conseiller d'État
Pierre Maudet
DSM : dpt santé & mobilités
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
Case postale 3918
1211 Genève 3

Point presse du Conseil d'État du 11 décembre 2024
« Un nouvel axe ferroviaire souterrain d'agglomération » p. 10 diaporama

Monsieur le Conseiller d'État

Outre l'accueil général fervent, permettez-moi de saluer la qualité de votre vision d'avenir pour ce concept Jura-Salève d'une vingtaine de kilomètres pour une **enveloppe de CHF 4 milliards** avec un potentiel de fréquentation jusqu'à 160'000 voyageurs/jour. Techniquement, il était envisagé un train léger à l'instar de ceux en exploitation sur les lignes de notre réseau Léman Express.

Je voudrais aussi rappeler la mémoire de **feu le député Jean de Toledo** (1911-2012, ayant siégé pendant 20 ans jusqu'en 1989 à notre Grand Conseil pour le parti Radical alors). Avec sa motion 328 de 1985, il avait préconisé l'étude du système VAL/Lille (à l'époque industrialisé par le groupe Matra, aujourd'hui par Siemens France). Ledit VAL 1985 a progressé pour devenir CityVAL désormais et desservant avec un succès remarquable la nouvelle ligne B du métro rennais.

L'invite ci-dessus a débouché sur un rapport de synthèse publié en 1987 et concluant à l'opportunité et à la faisabilité d'un tel métro automatique à Genève. Ainsi, en page 14 de l'étude 1987 précitée, son auteur relève les facteurs d'économie du métro automatique comparativement à une réalisation ferroviaire classique même en mode RER léger. Contrairement à l'affirmation de l'actuelle stratégie cantonale de mobilité (art. 11 LMob-GE), le métro automatique n'emporte absolument pas un risque de surinvestissement mais ne pas y recourir entraînerait le tel péril face au susmentionné RER (d'où mon **signalement* à la Cour des Comptes** en date du 7 crt).

Votre parfaite vision d'avenir m'a amené à déposer la **pétition P2243*** recommandant de réactiver ladite solution technique (dans le sillage de Toledo M328/1985) en nous inspirant de l'équipement Alstom en service **M2 à Lausanne**. J'ai appris tout récemment que vos services exploreraient cette piste de métro automatique et que le nouvel axe ferroviaire évoqué ci-dessus pourrait connaître de nouveaux développements. Cela me réjouirait sans me surprendre, tant l'approche automatisée me semble prometteuse. À cet égard, je n' imagine pas qu'**une éventualité CtiyVAL ou proche** à fort potentiel puisse être ignorée dans l'évaluation professionnelle des variantes en concours.

Espérant avoir pu vous être utile et restant bien volontiers à votre disposition en tant que de besoin, je vous prie de recevoir, Monsieur le Conseiller d'État, l'assurance de ma haute considération.

Philippe Ruchet

Copies : Commission des pétitions du Grand Conseil (P2243).

Cour des comptes (mon signalement du 7 crt art.11 LMob-GE).

Site internet **CFGE.CH**, version publique pdf; ***détails** P2243 et signalement sur ledit site.